

Bulletin à retourner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code : Ville :

email :

Tél :

- ☐ Adhère à l'association (20 €)
- ☐ Fait un don ponctuel :
- ☐ Fait un don régulier :
- ☐ Pour le projet :
- ☐ Est disponible pour :

Paiement en ligne ou par chèque à :
Association Solidarité Diocésaine 44
7, chemin de la Censive du Tertre
CS 82243 - 44322 Nantes Cedex 3

Reçu fiscal oui ☐ non ☐

Nous soutenir

1. En adhérant à l'association : 20 €
2. En proposant un projet de solidarité
3. En soutenant un projet par un don ponctuel ou régulier (reçu fiscal sur demande)

Association Solidarité Diocésaine 44

7 rue de la Censive du Tertre
44300 Nantes

email :

solidarite.diocesaine44@catholique-nantes.cef.fr

web :

www.association-solidarite-diocesaine-44.assoconnect.com



Solidarité Diocésaine 44

Une association diocésaine
qui conduit
des projets de solidarité

« Chaque fois que vous l'avez fait à l'un
de ces plus petits, qui sont mes frères,
c'est à moi que vous l'avez fait. »
Mt 25, 40



Qui sommes nous ?

L'Association a pour objet la conduite d'actions de solidarité pour la promotion de la dignité humaine selon les enseignements de l'Église Catholique.

Elle suscite des initiatives humanitaires, en faveur des personnes en situation de détresse, ou de misère, avec le concours :

- au plan local des paroisses et des autres lieux d'église,
- au plan départemental des mouvements et services diocésains

Elle donne corps à ces projets et les réalise en mobilisant les moyens humains et financiers nécessaires.

Devenez membres de l'association pour mener à bien vos projets de solidarité !

Nos projets :

Accueil

L'Abri des Familles avec le Service de la Pastorale des Migrants.

Hébergement

Accueil Familles Migrants avec la paroisse Ste Catherine du Petit Port

Assistance

des plus démunis, pôle solidarité de la paroisse St Pierre St Etienne

Formation

Hébergement et scolarité d'un jeune au Lycée Sacré Cœur la Salle

Parakou

Soutien des projets de solidarité du diocèse de Parakou au Bénin

Et vous, avez-vous un projet ?

Contactez nous pour l'étudier ensemble :

solidarite.diocesaine44@catholique-nantes.cef.fr

Notre charte

Extraits

- La qualité du développement d'une société se mesure à l'attention portée aux plus petits.
- Toute personne en détresse est d'abord une personne qui ne peut être réduite à la difficulté qu'elle rencontre.
- Toute action doit être menée en agissant avec la personne et non à sa place, et en privilégiant dès lors, la rencontre, l'écoute mutuelle, le partage, le compagnonnage, son retour vers l'autonomie
- Les projets peuvent être définis sur le plan diocésain, paroissial, ou dans tout autre cadre non territorial, en respectant les principes de subsidiarité et de solidarité ; les acteurs et responsables locaux doivent toujours être clairement identifiés.